



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-051-2021-03

PUBLIÉ LE 24 MARS 2021

Sommaire

Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale /

IDF-2021-03-23-00002 - Arrêté n° 13 du 23/03/2021 portant modification de la composition du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val-de-Marne CPAM-941-20210303R13 (1 page)

Page 3

Mission nationale de contrôle et d'audit des
organismes de sécurité sociale

IDF-2021-03-23-00002

Arrêté n° 13 du 23/03/2021
portant modification de la composition du
Conseil
de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du
Val-de-Marne
CPAM-941-20210303R13

**Arrêté n° 13 du 23/03/2021
portant modification de la composition du Conseil
de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val-de-Marne**

**Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,
le ministre des solidarités et de la santé,**

- Vu, le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 211-2, R. 211-1 et D. 231-1 à D. 231-4 ;
- Vu, l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif aux institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie et siégeant au sein du conseil de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés ;
- Vu, l'arrêté du 01/09/2020 portant délégation de signature à Monsieur Dominique MARECALLE, chef de l'antenne de Paris de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;
- Vu, l'arrêté initial du 01/03/2018 portant nomination des membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val-de-Marne,
- Vu, les arrêtés modificatifs des 12/04/2018-23/05/2018-04/07/2018-22/07/2019-24/09/2019-17/10/2019-19/11/2019-03/12/2019-14/01/2020-22/12/2020-23/03/2021
- Vu, la désignation de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) ;

Arrêtent :

Article 1^{er}

Est nommé membre du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val-de-Marne:

1° En tant que représentant des employeurs

Sur désignation de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)

Suppléant: Monsieur MARTIN Jésus en remplacement de Monsieur DURACHTA Stéphane

Article 2

Le chef d'antenne de Paris de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Fait le 23/03/2021

Le ministre de l'économie, des finances
et de la relance

Pour le ministre et par délégation :

Le ministre des solidarités et de la santé,

Pour le ministre et par délégation :

Dominique MARECALLE